



## Droit civil et familiale-obligation alimentaire

Par **pilou92**, le **04/08/2011** à **12:56**

Bonjour,  
mimi493  
[Voir ses messages](#)  
Membre du club

Inscrit : 16/08/2010  
Messages : 11989 Seine-Saint-Denis, Le 01/08/2011 12:33  
[Voyez avec le curateur](#)

**pilou92**  
[Voir ses messages](#)  
Nouveau membre

Inscrit : 30/07/2011  
Messages : 6 Moselle, Le 01/08/2011 20:23  
Curateur absent pour cause de vacances.  
De plus j'ai été convoqué au CCAS de ma ville pour remplir un dossier d'aide alimentaire.  
Ce dossier a été envoyé par le Conseil Général de la Moselle .  
Pourquoi suis-je le seul a devoir remplir ce dossier me demandant mes salairse , mes  
déclarations de ressources etc... , alors que mes 2 frères et ma soeur ne l' on pas reçu ?.  
J e précise que ma Maman était domiciliée eN MEURTHE ET MOSELLE chez ma soeur  
depuis + de 3 mois et que ma soeur l'a placée en maison de retraite.

que dois-je faire?

[ Modifier mon message ] [ Supprimer ] Dernière modification : le 03/08/2011 18:35